



La VOIX du CONSEIL

Juin-Juillet N°25

C'est officiel: Sainte-Suzanne est l'« Un des Plus Beaux Villages de France »

NOS RENDEZ-VOUS

Samedi 3 juillet

8h – 13h : **Comice agricole du canton de Sainte-Suzanne**

Exposition des animaux : Chemin de Poil de brebis

Samedi 3 et dimanche 4 juillet

PLANETE EN FÊTE

Dimanche 4 juillet

14h45 : Randonnée « Promenade des moulins »

16h : A l'église – concert Borsarello « **Les as de piques** »/Volubilis

Fin de l'exposition « **Nature en fête** » d'Alain et Sophie De Bourgues au CIAP (Bergerie)

A partir du Mardi 6 juillet

Rues de la Cité et château: Exposition Jean-Louis TRAS-SARD

(Exposition permanente jusqu'au 30 août)

Mercredi 7 juillet

Randonnée pédestre des Francs-Tireurs Suzannais : La vallée de la Sarthe à Saint-Cénéri le Gérei

(Classé l'un des « Plus beaux villages de France »)

Rendez vous à 13h15 parking du terrain de camping

Samedi 10 juillet

22h30 : cour du château : **soirée cinéma et patrimoine** « Mia et le Migou » film de Jacques-Rémy Girard 2008 – 1h31

Dimanche 11 juillet

De 10h à 18h : Rues de la Cité : **3^{ème} marché des brocanteurs**

Parking salle socioculturelle Maxime Létard : exposition de scooters 50 cm3 et animation jeunesse

Mardi 13 juillet

19h : repas des pompiers – Place Ambroise de Loré – menu à 15€ par personne

20h45 : Place Hubert II de Beaumont : **Concert public gratuit – harmonie de Sainte-Suzanne et banda'suzanne**

23h : Place Ambroise de Loré : **Feu d'artifice**

23h30 : Place Ambroise de Loré : **Bal des pompiers du 14 juillet**

Mercredi 14 juillet

Inauguration de l'exposition de photos argentiques et numériques, noir et blanc mais aussi couleur de SAINTE-SUZANNE. Bergerie du château.

14h : Concours de boules organisé par l'Amicale des anciens combattants d'AFN et d'autres conflits.

Terrain de la salle Maxime-Létard. Bienvenue à tous, joueurs ou visiteurs.

Dimanche 18 juillet

De 8h à 17h : dans la Cité - **Journée « Petites Cités de**



Caractère » des peintres dans la rue et de la photo numérique

14h45 : Musée de l'auditoire - Promenade des moulins
17h30 : Parc de la Butte Verte – Palmarès peintres et photographes

Mercredi 21 juillet

13h30 : rendez vous parking du terrain de camping
Randonnée pédestre des F.T.S.- Circuit de la route des moulins (10km) à Saint-Cénéri

Dimanche 1^{er} août

De 10h à 18h : Rues de la Cité médiévale – **4^{ème} Marché des brocanteurs**

14h45 : Musée de l'Auditoire – Promenade des moulins

Adieu Rémy BARRIER

Rémy Barrier, Président de l'Harmonie de Sainte-Suzanne de 2007 à 2009, s'est éteint après trois années de combat contre sa terrible maladie, vendredi 18 juin au soir, le soir même de la Fête de la Musique de Sainte-Suzanne.

Nul n'oubliera son dynamisme, son optimisme, sa gentillesse, sa rigueur, son sourire ensoleillé, ou son regard, pétillant de toutes ses richesses intérieures.

Je l'ai connu à travers les échanges avec Sulzheim dès 2006. Elus à la Mairie en 2008, mes collègues et moi avons pu apprécier son accord immédiat et celui de Gilles Tricot dès qu'il s'est agi d'organiser la première fête de la Musique, de faire participer l'Harmonie aux grandes Fêtes médiévales de 2009 ou au nouvel élan donné aux animations à Sainte-Suzanne. C'est sous sa présidence qu'est née la *Banda'Suzanne*, dont on connaît le succès grandissant. Je lui avais décerné la Médaille d'Honneur de la Ville, en reconnaissance de son travail à la tête de l'Harmonie.

Ceux qui ont participé en mai 2008 au 40^e anniversaire des échanges Sulzheim / Erve et Charnie n'oublieront jamais l'émotion collective à l'issue d'un concert, exceptionnel à tous points de vue, dans l'église de Sulzheim. Ce jour-là des notes de musique ont coulé sur bien des joues, des Allemands et Français confondus... Que son épouse, ses enfants et particulièrement Romain, actuel Président de l'Harmonie, et toute sa famille si présente et si dynamique dans l'Harmonie et la *Banda'Suzanne*, reçoivent ici l'expression de toute la sympathie des Suzannais et l'hommage de toute la population d'Erve-et-Charnie.

Le Maire de Sainte-Suzanne, Président de la Communauté de communes d'Erve et Charnie,

Jean-Pierre Morteveille.



BUDGET PRINCIPAL EXERCICE 2009

Résultat à la clôture de l'exercice 2009

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Investissement	545 156,21	719 083,94	173 927,73
Fonctionnement	998 374,10	1 103 645,64	105 271,54
TOTAUX	1 543 530,31	1 822 729,58	279 199,27

Prise en compte des restes à réaliser en section d'investissement

Excédent de clôture	173 927,73
Restes à réaliser Recettes	31 000,00
Restes à réaliser Dépenses	-72 615,58
EXCEDENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	132 312,15

Excédents compte tenu des restes à réaliser

Excédent de clôture - section de fonctionnement	105 271,54
Excédent de clôture - section d'investissement	132 312,15

BUDGET PREVISIONNEL 2010

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		817 169,01
RECETTES		942 820,54
excédent		125 651,53
SECTION D INVESTISSEMENT		
DEPENSES	Report 2009	72 615,58
	Budget 2010	1 038 760,31
	total	1 111 375,89
RECETTES	Report 2009	31 000,00
	Budget 2010	1 080 375,89
	total	1 111 375,89

VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Exécution du budget 2009 - Budget primitif 2010

LIBELLES	Budget 2009	BP 2010
Charges à caractère Général	272 870,35	309 223,00
Charges de personnel *	265 875,39	277 070,00
Atténuation de produits	1 724,00	3 590,00
Autres Charges de gestion **	219 533,93	141 738,00
Charges financières	58 387,92	39 000,00
Charges exceptionnelles	-	1 400,00
Dépenses Imprévues		-
Virement à l'investissement		-
Opération d'ordre	179 982,51	45 148,01
TOTAL DEPENSES	998 374,10	817 169,01
Produits gestion courante	67 682,81	72 520,00
Impôts, taxes et droits de mutation ***	313 345,24	309 647,00
Dotations, subventions et participations	356 364,68	355 306,00
Autres produits de gestion courante ****	74 448,90	65 320,00
Produits financiers		
Produits exceptionnels *****	145 447,65	100,00
Atténuation de charges	6 102,14	34 656,00
Opération d'ordre	2 594,34	-
TOTAL RECETTES	965 985,76	837 549,00
Excédent reporté	137 659,88	105 271,54
TOTAL	1 103 645,64	942 820,54
Excédent à reporter sur année suivante	105 271,54	125 651,53

* Les charges de personnel constituent le 1/3 des dépenses de Fonctionnement. Rappelons que les 2 agents chargés des espaces verts sont pris en charge par la Communauté de Communes (CCEC).

** En 2009, certains travaux réalisés par le Syndicat d'Electricité et du Gaz de la Mayenne (enfouissement des réseaux) ont été imputés exceptionnellement en fonctionnement

*** Il faut noter que les impôts et taxes représentent à peine 30% des recettes de Fonctionnement, le budget de la Commune est donc très largement dépendant de l'évolution des dotations de l'Etat.

**** Revenus locatifs

***** Il s'agit essentiellement de la vente des logements de l'ancienne gendarmerie en 2009.



Recettes fiscales et taux d'imposition 2009-2010

	<u>2009</u>	<u>2010</u>
1 - Allocations compensatrices		
74835 - Taxe d'habitation	21 081	23 290
74834 - Taxe foncière bâti et non bâti	18 903	18 884
74833 - Taxe professionnelle		
Réduction fraction imposable des salaires	547	497
Abattement général de 16% des bases	1 046	951
Réduction des bases des créations d'établissements	52	58
Suppression progressive de la part des salaires	-	-
Réduction progressive de la fraction des recettes	908	835
Exonération en zones d'aménagement du territoire	203	-
TOTAL des ALLOCATIONS	42 740	44 515
2 - Évolution des bases d'imposition		
Taxe d'habitation	701 575	727 700
Taxe foncière (bâti)	485 303	493 900
Taxe foncière (non bâti)	125 584	126 600
Taxe professionnelle	499 500	499 500
3 - Taux d'imposition communaux		
Taxe d'habitation	14,04%	14,04%
Taxe foncière (bâti)	22,64%	22,64%
Taxe foncière (non bâti)	37,79%	37,79%
Taxe professionnelle	6,70%	6,70%
4 - Produit fiscal (Recettes communales Prévisions pour 2010)		
Taxe d'habitation	98 501	102 169
Taxe foncière (bâti)	109 873	111 819
Taxe foncière (non bâti)	47 458	47 842
Taxe professionnelle	33 467	32 817
TOTAL	289 298	294 647

<u>Evolution des taux d'imposition</u>								
	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2 005</u>	<u>2 006</u>	<u>2 007</u>	<u>2 008</u>	<u>2 009</u>	<u>2010</u>
Taxe d'habitation	13,33%	13,33%	13,53%	13,67%	13,67%	13,67%	14,04%	14,04%
Taxe foncière (bâti)	21,50%	21,50%	21,82%	22,04%	22,04%	22,04%	22,64%	22,64%
Taxe foncière	35,89%	35,89%	36,43%	36,79%	36,79%	36,79%	37,79%	37,79%
Taxe professionnelle	6,34%	6,34%	6,44%	6,50%	6,50%	6,50%	6,70%	6,70%

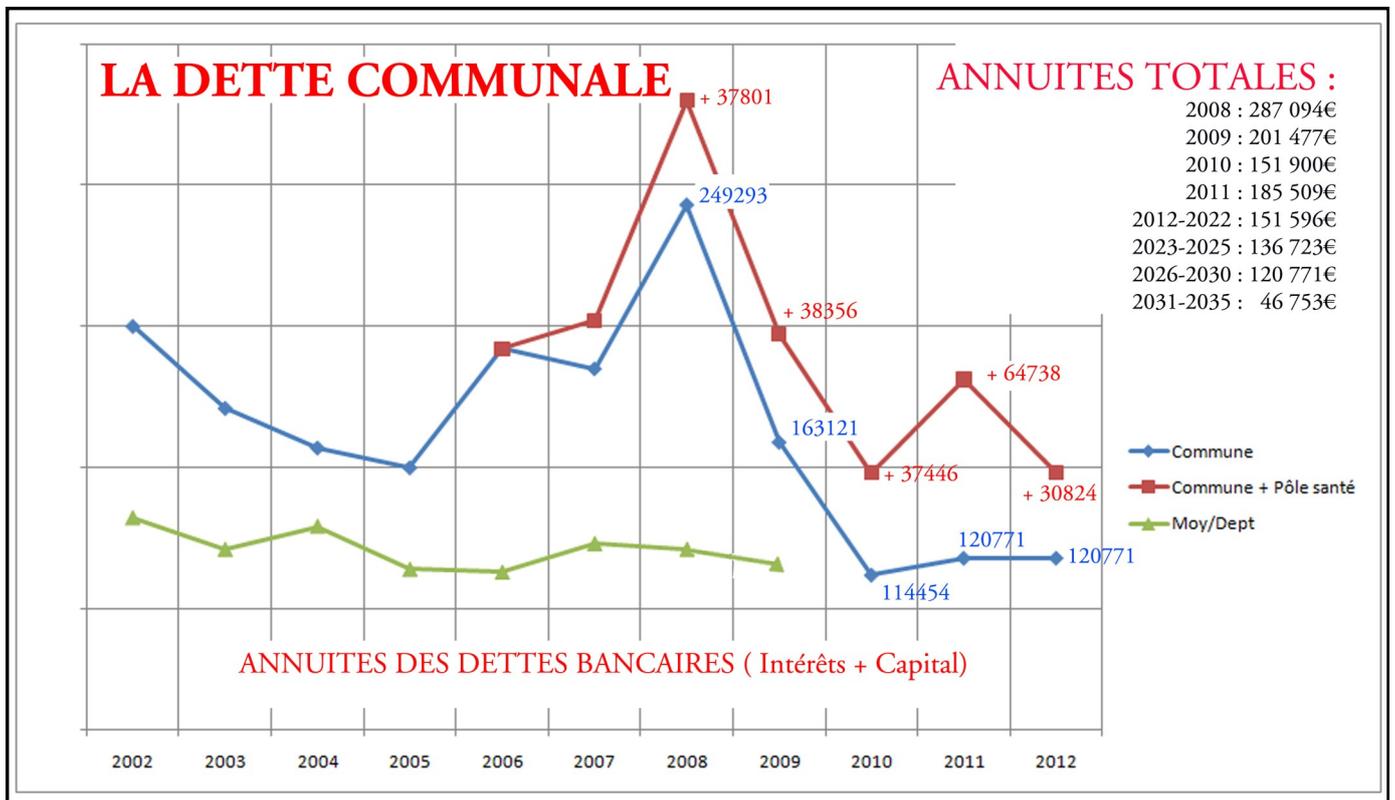


ROUSSEAU AUTOMOBILES SARL

RÉPARATEUR AGRÉÉ PEUGEOT

Véhicules Neufs • Occasions toutes marques • Stock permanent
Location sans chauffeur

ZI des Nochetières • Route de Mayenne
53600 ÉVRON
tél. 02 43 01 36 74 • fax. 02 43 37 28 32



Le budget primitif.

Le budget primitif répercute les prévisions de recettes et de dépenses votées par les conseillers municipaux pour une année.

Il se répartit en deux sections distinctes :

La *section de fonctionnement* qui reprend l'ensemble des dépenses de gestion courante de la commune et lui affecte des recettes correspondantes.

La *section d'investissement* qui reprend les opérations à caractère patrimonial de la commune.

Le budget, une fois voté, permet aussi au maire d'engager les dépenses, dans la limite des sommes prévues, ainsi que de poursuivre le recouvrement des recettes attendues

Lors de l'examen du **budget primitif** sont également discutés **les budgets annexes**, distincts du budget principal proprement dit, mais votés par le Conseil Municipal. Ils doivent être établis pour certains services locaux spécialisés (eau, assainissement...). Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

Il y a également des **budgets autonomes** qui sont établis par les établissements publics locaux gérant certains services (**centre d'action sociale, Résidence du Petit Rocher**)

A SAINTE-SUZANNE IL Y A 4 BUDGETS ANNEXES :

ASSAINISSEMENT
RESIDENCE DE LA TACONNIÈRE I
RESIDENCE DE LA TACONNIÈRE II
PÔLE SANTE

Le tableau ci-dessus représente l'évolution des remboursements des emprunts de la Commune au titre du budget principal (construction salle Maxime-Létard, Travaux Centre Ancien et voirie, rues Guillaume le Conquérant, Croix rouge, rues de la Cité....) et du Pôle Santé (Achat du cabinet médical et construction du pôle Ambroise Paré). Il y a également un emprunt pour l'assainissement qui s'équilibre dans le cadre du budget annexe correspondant.

En début d'année nous avons renégocié une grande partie de la dette communale avec pour objectif un taux fixe avec amortissement progressif pour rembourser des échéances globales constantes (Les intérêts sont remboursés en section de fonctionnement et le capital en investissement)

Hors jeux d'écriture le budget d'investissement avoisine 860 000 €. Il est prévu l'achat de l'ancienne école à Mayenne Habitat pour sécuriser l'entrée de l'école Perrine Dugué, l'achat de matériels (tondeuse..), l'enfouissement des réseaux à la Rivière, la fin des travaux dans les rues de la Cité, la réfection de la rue des Coëvrons, le trottoir à la Croix couverte, des aménagements pour les personnes à mobilité réduite, la poursuite des travaux au cimetière et au camping.

Certains de ces travaux sont en cours ou terminés. Notre objectif est de ne pas recourir à l'emprunt cette année, c'est pourquoi nous avons mis en vente 2 logements rue Perrine Dugué et le bâtiment du 6 Grande Rue. La vente de ces immeubles conditionnera la réalisation de certains investissements.

BIBLIOTHÈQUE CHRISTIANE LIGOT

Durant la saison estivale, du 14 juillet au 15 août, la Bibliothèque de Sainte-Suzanne ne sera ouverte que le samedi de 11h à 12h30.

TOUR DE FRANCE VTT

La 4^{ème} étape de la 10^{ème} édition de « l'hexagonal Tour de France VTT » s'est disputée jeudi 10 juin sur un circuit de 6,3km environ dans et autour de la Cité Médiévale.

Les coureurs se souviendront longtemps de cette étape qui s'annonçait très technique et dont les pluies de la matinée ont rendu le circuit très glissant et dangereux : les organisateurs ont été contraints de réduire l'étape de deux tours (cinq tours au lieu des sept prévus à l'origine).

Le Hollandais Gerben DE KNEGTH attaquait dès le premier tour, suivi de l'un de ses coéquipiers de la Rabobank et de TIELENS (Saeco). Malgré une crevaison du pneu de la roue arrière à quelques centaines de mètres de l'arrivée, il réussissait à terminer l'épreuve en première position.

Chez les féminines (3 tours de circuit au lieu de cinq), la Suisse Sara Koba a remporté l'étape devant sa compatriote Katrin Leuman qui conserve son maillot de leader et son charmant sourire. Le prix de la combativité a été décerné au jeune Sébastien Carabin qui a terminé l'épreuve sans sa selle.

Quelques coureurs régionaux ont voulu se mêler et rivaliser avec les « pros ». Sébastien Davoust, le coureur du CA Evron, (premier régional) termine à une très belle 37^{ème} place. Fabrice Gaugain, Président du club de Ste Georges sur Erve, et Simon Manaranche de Chammes partagent la même opinion : ils terminent épuisés mais très satisfaits de leur performance.

L'organisateur de l'épreuve, « l'hexagonal » s'estimait très satisfait de cette étape qualifiée par le commentateur « **d'étape digne d'une coupe du monde** ».

Accueillir une étape du tour de France VTT était « une première » pour Sainte-Suzanne, une grande réussite malgré le mauvais temps. D'autres épreuves sont espérées dans les années à venir : pourquoi pas une épreuve de la Coupe de France VTT en 2012 ?



AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS

Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE

02.4301.4001

Désormais, la Poste nous impose un délai de 10 jours entre la date de dépôt de notre journal et la date de distribution. Nous ne sommes donc plus en mesure de le faire distribuer, comme précédemment, le dernier lundi du mois en cours. Vous le recevrez dans vos boîtes à lettres le premier lundi du mois suivant. C'est pourquoi le numéro 25 de « la Voix du Conseil » est référencé juin-juillet, le n° 26 Août et ainsi de suite. La Rédaction.

ACCUEIL DE JOUR POUR PERSONNES AGEES SOUFFRANT DE TROUBLES DE LA MEMOIRE, DE MALADIE D'ALZHEIMER OU MALADIE APPARENTEES

Ouverture le 6 juillet 2010 à l'Hôpital d'Evron

L'accueil de jour consiste à recevoir pour une ou plusieurs journées par semaine des personnes âgées vivant à domicile.

Le service fonctionnera dans un premier temps deux jours par semaine les **MARDIS** et **JEUDIS** de 10h à 17 heures. Puis ensuite les **Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis**.

L'accueil de jour peut effectuer le transport des personnes ou dédommager les familles qui le prendront en charge.

Objectifs de l'accueil de jour :

Préserver le maintien à domicile et agir pour la personne accueillie:

- Rompre l'isolement des personnes en leur permettant de renouer des liens sociaux et amicaux,
- Proposer des activités basées sur le plaisir et le bien-être
- Maintenir et améliorer les capacités fonctionnelles, cognitives et sensorielles ainsi que les gestes de la vie quotidienne.

Pour l'aidant:

- Lui permettre de retrouver du temps libre pour souffler, s'occuper de lui, reprendre des activités,
- Accompagner, soutenir et informer les familles sur la maladie.

Modalités d'admission et fonctionnement :

- Les personnes seront accompagnées par un professionnel,
- Une rencontre préalable sera organisée avec la personne et sa famille.

Tarifs à titre indicatif:

Personnes âgées de moins de 60 ans: 38,46 €

Personnes autonomes: 29,72 €

Personnes avec A.P.A. GIR 3 et 4: 37,34 €

Personnes avec A.P.A. GIR 1 et 2: 41,26 €

Ces tarifs comprennent les boissons d'accueil, le repas, le goûter, la prise en charge et les activités de la journée.

Pour toute inscription veuillez prendre contact

avec l'hôpital avant le 1er juillet Au 02.43.66.66.66

CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION DE L'ERVE (CRE)

Le Contrat d'entretien et de restauration de l'Erve (CRE) a été signé le 5 septembre 2007.

Dans son rapport du 23 décembre 2009, le Commissaire enquêteur a émis un avis défavorable à la demande du syndicat de bassin de l'Erve ; un des motifs était l'absence de vérification des droits d'eau attachés aux ouvrages.

Afin de statuer sur la pérennité de ces droits, le Directeur Départemental des territoires (DDT) informe que l'État va mener dans les semaines à venir la procédure de vérification des droits d'eau sur l'ensemble des ouvrages concernés par la démarche de CRE.

Dans le cadre de cette procédure contradictoire, un agent du service de police des eaux de la DDT prendra prochainement contact avec tous les propriétaires concernés et effectuera une visite sur place.

INTERDICTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Compte tenu des enjeux environnementaux dans le département (60% de l'eau potable provient de nos rivières), un arrêté interdisant l'application de produits phytosanitaires à proximité des milieux aquatiques a été signé le 13 mars 2009. Il interdit l'application de produits phytosanitaires à moins de 5 mètres d'un point d'eau représenté par les points bleus, les traits bleus pleins et pointillés sur la carte IGN au 1/25000^e.

L'étiquette de certains produits peut mentionner une zone non traitée (ZNT) supérieure à 5 m : 20 , 50 ou 100 m.

L'arrêté préfectoral du 13 mars 2009 étend cette interdiction de traitement :

- sur le reste du réseau hydrographique, même à sec : fossés, collecteurs d'eau pluviale, points d'eau.
- à moins de 5 mètres des sources, forages et puits.
- dans les zones humides caractérisées par la présence d'une végétation hygrophile dominante de type joncs, roseaux, iris et sphaignes.
- directement sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout. Cette interdiction est portée à 1 m de part et d'autre à partir du 1^{er} janvier 2010.

SANCTIONS :

L'utilisateur de produits phytosanitaires est responsable des conséquences de son traitement. Il doit prendre en compte les conditions climatiques (vent et pluie) pendant et après l'utilisation du produit.

En cas d'infraction, les peines encourues sont fixées par le code rural et, en cas de faits nuisibles sur la santé et/ou dommage à la faune et à la flore, par l'article L.216-6 du code de l'environnement (jusqu'à 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement).

ÇA S'EST PASSÉ EN JUIN

FÊTE DE LA PÊCHE :

Dimanche 10 juin, l'association de pêche « la Truite Suzannaise » a organisé à l'étang des Chauvinières la fête de la pêche, réservée le matin aux enfants.

Pour l'occasion, 150 truites environ avaient été mises à l'eau. Est-ce le mauvais temps ? Aucune truite n'a été prise par les 26 enfants présents autour du plan d'eau. Seuls quelques garçons, quelques carpeaux se sont laissés prendre à l'hameçon.

Résultat :

1^{er} : Maxime GALLIENNE : 12 ans

2^{ème} : Sullivan MOREAU : 8 ans

3^{ème} : Quentin PÉRICHET : 7ans

VISITE DU CENTRE DE SECOURS :

La visite du centre de secours est toujours un événement incontournable pour des enfants.

Lors de leur visite au centre de secours, les jeunes Suzannais, impressionnés par les tenues des pompiers, le matériel, les véhicules et la grande échelle, n'ont pas manqué de poser de nombreuses questions aux pompiers volontaires pour cette démonstration.

La réflexion des enfants est souvent la même : « **Quand je serai grand, je serai pompier.** »

Ce fut aussi l'occasion pour ces enfants d'apprendre à donner l'alerte et de retenir les numéros d'appel en cas d'urgence :

Le SAMU : le 15

Les pompiers à partir d'un fixe : le 18

Les pompiers à partir d'un portable : le 112

RALLYE DU CLUB MOTO DE LA POLICE NATIONALE :

Mardi 1^{er} et mercredi 2 juin, 76 motards du club moto de la police nationale, ont disputé, à Sainte-Suzanne et dans les alentours, les deux manches du rallye, qualificatives pour une confrontation nationale

La première épreuve, un gymkhana au guidon d'une « Suzuki Gladius 650 » est un exercice de maniabilité avec notamment la récupération d'une arme et son remplacement après changement de main.

La deuxième épreuve a conduit les motards en direction de Mayenne : 138km d'orientation avec 15 points de passage et 2 bases à vitesse imposée.

Pascal TRÉGAN, responsable du CIAP, Jean-Pierre MORTEVEILLE, maire, Arnaud DESJARDINS, Directeur Départemental de la sécurité publique et le Commandant Éric DURAND, Président du CMPM grand ouest ont accueilli les motards et les contrôleurs dans la cour du château pour la remise des récompenses aux lauréats du rallye.

Éric MEIGNAN, délégué départemental du CMPN a beaucoup apprécié notre région et l'accueil réservé à l'ensemble des motards.

EXCURSION EN CAR SUR LA CÔTE D'Émeraude :

Dimanche 13 juin, deux cars des transports Hocdé d'Évron ont emmené 106 randonneurs (parmi lesquels Jean-Pierre et Jocelyne MORTEVEILLE) en direction de la côte d'Émeraude : Cap Fréhel, Fort la Latte, Pléboulle (pique-nique), Saint-Cast Le Guildo.

Un programme de randonnées accessible à tous, une météo on ne peut plus favorable, un emploi du temps scrupuleusement respecté, une ambiance très amicale : tout était réuni pour que ce soit une bien agréable journée de détente.

ÉCOLE PERRINE DUGUÉ

La classe maternelle de l'école Perrine Dugué a participé au projet départemental en arts visuels intitulé « **en-découdre avec le textile** ». Le 28 mai, les élèves ont eu l'occasion de se rendre au Vieux-Château, lieu où se déroulait l'exposition regroupant toutes les œuvres confectionnées par les écoles inscrites au projet.

Les élèves des cycles 2 et 3 de l'école ont effectué leur sortie de fin d'année à Paris. Ils ont ainsi débuté cette journée par une visite au Quai Branly, musée des



LA FÊTE DE LA MUSIQUE



Les spectateurs étaient nombreux sous un vent frisquet en ce vendredi 18 juin pour applaudir l'**Harmonie de Sainte-Suzanne**, le **CRI du Steel**, la **banda'Suzanne** et le spectacle de **Cheyenne**, alias Karine Pommier originaire de Sainte-Suzanne.

Merci à tous ces artistes qui ont su nous charmer, mais aussi aux bénévoles qui ont animé les stands de la buvette Médiéville, de crêpes du Fil d'Argent, et pour la première fois du stand de dégustation de vin du Rhin d'Alexander HOOS, Président des vignerons de Sulzheim notre ville jumelle, et Stefanie OHL, Reine du Vin de *Rheinhessen* (Hesse Rhénane).

Mais, comme un dernier signe, c'est à la fin de cette soirée de la Fête de la Musique, après la dernière note de la prestation de la Banda'Suzanne, et un vendredi soir, jour habituel des répétitions de l'Harmonie, que son ancien Président (de 2007 à 2009) Rémy BARRIER a été emporté par sa terrible maladie.

DES GUYANAIS A SAINTE-SUZANNE

Pendant une semaine, nous avons accueilli l'association sportive DUCAT qui joue en championnat corporatif de football en Guyane. Les 13 Guyanais nous arrivent de KOUROU; deux matchs amicaux se sont déroulés, l'un contre le FC Charnie et l'autre contre le FC Chammes. Les deux matchs se sont soldés par une défaite des équipes métropolitaines 6-3 et 2-0. Jean-François MORIN et Clément VAMBANA sont à l'origine de leur venue en métropole puisque 10 ans auparavant ils ont été les créateurs du club.



SONT OUVERTS TOUT LE MOIS

CIAP au château – Horaires et périodes d'ouverture :

Du 1^{er} juillet au 31 août : tous les jours (de 10h00 à 18h30).

Musée de l'auditoire – Horaires et périodes d'ouverture :

D'avril à juin et septembre : le weekend de 14h à 18h30

Du 1^{er} juillet au 31 août : tous les jours de 14h à 18h30.

Toute l'année : visites commentées pour groupes (enfants ou adultes) sur réservation.

Exposition 2010 : « *la Charnie sous la révolution* » : **Chouans et Républicains.**

Musée du jouet et de la plaque émaillée – Horaires et périodes d'ouverture :

Juillet et août : tous les jours de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30.

Jusqu' au 31 août : Exposition « **La buée** » **3 rue des Coëvrons**

Ouverture le weekend en juin, tous les jours en juillet et août, mêmes horaires.

(André POIRIER fait appel aux bénévoles pour le gardiennage de l'exposition).

Contact tél : 06 25 64 25 50

La Grange des Artisans – Horaires et périodes d'ouverture :

Juillet et août : le lundi et le mercredi : de 14h à 19h – les autres jours de la semaine de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Du 8 au 29 juillet : Exposition « **Céramiques** » d'Agnès Cabaret

Le CD « **La Mayenne est en fête** » (sponsorisé par la Conseil Général de la Mayenne) est en vente dès maintenant dans le magasin.

Agnès Cabaret



Céramiques

Sainte Suzanne (53)

La grange des Artisans

Du 8 au 29 Juillet 2010

Ouvert tous les jours

C'est officiel: Sainte-Suzanne est l'« Un des Plus Beaux Villages de France »

Magnifique récompense attribuée ce week-end par la Commission Qualité réunie à Aiguèze (Gard) : SAINTE-SUZANNE FIGURE PARMIS LES 3 NOUVEAUX VILLAGES (sur 10 candidatures) ADMIS SANS RESERVE à FIGURER PARMIS "LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE" !

Cette nomination est dédiée :

- aux Municipalités successives, et aux Associations pionnières, parmi lesquelles *les Amis de Sainte-Suzanne*, qui depuis 45 ans ont misé sur le Tourisme et la Culture, et se sont battues pour faire connaître, mettre en valeur et animer Sainte-Suzanne,
- aux Adjoints au Maire et Conseillers Municipaux qui ont oeuvré pour décider des orientations nécessaires, et pour beaucoup d'entre eux qui ont participé directement et ardemment à cette aventure,
- aux Agents municipaux qui n'ont pas ménagé leurs efforts et leur temps pour embellir notre Cité,
- aux BENEVOLES de Sainte-Suzanne mais aussi AMIS d'Erve-et-Charnie qui donnent beaucoup de leur temps, de leur énergie, de leur enthousiasme et de leur motivation, notamment au sein de *Médiéville53*, enfin, à la population suzannaise, qui dans sa grande majorité soutient les efforts de la Commune et des Associations pour aboutir à cette nomination.

Elle est également due aux efforts considérables du **Conseil général de la Mayenne** qui, depuis plus de 10 ans, a magnifiquement restauré le château (donjon, pont-levis, remparts, porte de fer, logis) et créé le CIAP, et sans lequel les efforts suzannais auraient été vains.

Cette distinction est aussi le fruit du label « Petites Cités de caractère » et aux efforts du Conseil Régional pour son soutien aux investissements liés à l'embellissement du village et au SDEGM pour l'enfouissement des réseaux.

UN GRAND MERCI A TOUS CEUX QUI ONT OEUVRE POUR CETTE VICTOIRE, et
***Vive Sainte-Suzanne*, désormais officiellement l'un des Plus Beaux Villages de France !**

LE MARCHÉ DU SAMEDI

ÉPICERIE FINE ET SOINS DU CORPS

Un samedi sur deux, Jacky AYRAULT propose, sur le marché, de l'épicerie fine et des produits de « bien-être » : c'est ainsi que le responsable du « **Panier germinois** » appelle les produits artisanaux utilisés pour les soins du corps. D'un côté, les confitures de bisous, l'huile de courge, le miel de lavande ou encore de la moutarde bio ; de l'autre, le savon au lait d'ânesse, l'ancêtre du savon de Marseille (savon d'Alep)

Jacky AYRAULT propose des produits artisanaux (au détail ou en paniers garnis) aux saveurs agréables qui donnent envie d'essayer ou d'y goûter.

Contact :

Tél : 02 43 64 50 71 ou 06 86 96 90 38

E-Mail : lepaniergerminois@laposte.fr

LÉGUMES BIO

Depuis le début du mois, Patrick MOUSSAY, agriculteur à Bazougers, propose sur le marché du samedi matin les légumes de son exploitation : salades, pommes de terre, petits pois, navets, épinards, blettes...au détail ou en paniers assortis à 10€.

Ce sont des produits issus de l'agriculture biologique qu'il propose également en vente directe à sa ferme des Gadelières le vendredi de 16h à 19h.

Contact:

Les vergers de Sara. Tél : 06 73 60 83 83.

OÙ EN SONT NOS TRAVAUX ?

RUES DE LA CITÉ

Commencée en avril, la réfection des rues de la Cité s'est achevée à la mi-juin. Après l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique, ce fut l'enfouissement du réseau eaux pluviales, la mise en place des parties pavées, l'aménagement de parterres sur les côtés, et, pour terminer, la pose de l'enrobé dans la rue Jean de Bueil et dans la rue du Grenier à sel. La rue Dorée a été entièrement pavée.

La Cité sera devenue un site vraiment exceptionnel lorsque Étienne et Yves, les employés communaux (CCEC), auront terminé les plantations de vivaces en bordure de ces rues.

TOILETTES PUBLIQUES

Les travaux d'accessibilité de bâtiments publics, commencés fin mars, se sont achevés fin mai.

Les toilettes publiques rue Fouquet de la Varenne et place Ambroise de Loré ont été remises en état et agrandies: elles sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux de réfection ont été en partie exécutés par Michel DELÉTANG, autre employé communal.

Quant au local contigu aux toilettes (ex local du foyer des jeunes) et inutilisé depuis quelque temps, il a été rénové lui aussi (les Ateliers du Conquérant). La pose d'un auvent permet à un commerce de s'y installer pendant la période estivale. Un bail locatif a été signé avec Monsieur HARNOIS traiteur à Sainte-Suzanne.

ROUTE DE SABLÉ ET QUARTIER DE LA RIVIÈRE

Ça y est : La route de Sablé et le quartier de la rivière ont trouvé un nouveau visage « digne d'une Petite Cité de Caractère ».

Les poteaux électriques, les enchevêtrements de fils ont disparu ; le transformateur du carrefour de la route de Chammes, très inesthétique, a été démolie gracieusement par ErDF. Il est remplacé par un poste de transformation plus fiable et plus esthétique : sa hauteur visible ne dépasse pas 1,50m.

Un point négatif malgré tout : la cabine téléphonique qu'il n'est possible ni de supprimer ni même de déplacer. (Elle est encore très utilisée par des personnes de passage.) Elle sera nettoyée prochainement.

RUE DES COËVRONS (ROUTE D'ÉVRON)

Depuis de nombreuses années, tous les Suzannais en parlaient : « **Quand va-t-on refaire la route d'Évron ?** »

Chacun a pu constater que la question ne se pose plus : les travaux ont commencé et dureront probablement jusqu'à la mi-octobre.

Pendant cette période, la circulation est interdite à tous les véhicules. Une déviation poids lourds a été mise en place en accord avec le Conseil Général.

Pour les VL, les voitures venant d'ÉVRON prendront le chemin de Poil de Brebis (sens unique). En direction d'Évron les voitures emprunteront le « chemin des fermes » (route du bocage), par la Crouzille (route d'Assé) ou via la route de Montsûrs et Châtres la Forêt.

PLAISIR ET JOIE D'OFFRIR



- Arts de la Table
- Listes de Mariage
- Cadeaux, Décoration
- Produits Régionaux & Touristiques

16 rue de la fontaine
53600 Evron (centre ville)
Tél : 02 43 37 43 88
pjdoffrir@free.fr

LA FERTE CLAIRBOIS

Spectacle et Chevalerie : Calendrier juillet et août

Les dimanches 4, 11 juillet à 15h : « Le retour du Croisé » (sous réserve)
18, 25 juillet à 15h : « L'attaque du donjon »
1^{er}, 8 août à 15h : « L'attaque du donjon »
15, 22 août à 15h : « Le retour du croisé » (sous réserve)

Les lundis de juillet et août : relâche

Les mardis en juillet et août à 15h : Princesses et chevaliers »

Les mercredis en juillet et août à 15h : « Val, parfait chevalier »



CHÂTEAU DE STE-SUZANNE

« Les instantanés du CIAP à 15h, 15h30, 16h, 16h30, 17h

Les jeudis 8, 15, 22, 29 juillet

Le jeudi 5 août

« A vous de jouer » - parcours découverte du CIAP à 15h

Les mardis 6, 13, 20, 27 juillet

Le mardi 3 août

« Le château dans tous ses états » à 15h

Les mercredis 7 et 21 juillet

Le mercredi 4 août

« La clé mystérieuse » à 15h

Les mercredis 14 et 28 juillet

« visite animée » à 19h30

Le retour de Fouquet : les mercredi 14, 21, 28 juillet et les vendredis 16 et 23 juillet

Le retour d'Ambroise de Loré : les lundis 12, 19 et 26 juillet et le lundi 2 août

« Atelier jeune public » de 14h à 18h

Les jeux du Moyen âge et de la Renaissance : Les mardis 13, 20 et 27 juillet

Comme une lettre à la poste : Vendredi 23 juillet

« Visite commentée de l'exposition temporaire Fouquet de la Varenne » à 15h Les vendredis 16 et 30 juillet



LA SAISON TOURISTIQUE DANS LES COËVRONS

Mercredi 9 juin, dans le parc de la Butte Verte, les responsables de l'Office de tourisme des Coëvrons ont réuni les acteurs locaux afin de dévoiler les animations et les principaux rendez-vous de l'été. Ces animations, nombreuses, riches et variées (musique, théâtre, cinéma, festivals, conférences, exposition ou encore balades), gratuites pour certaines d'entre elles, s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

Les temps forts

Festival d'arts sacrés d'Évron du 2 au 6 juillet,

La Coëvronne les 16 et 17 juillet à Neau,

Les Nuits de la Mayenne et la fête de la Rivière du 6 au 9 août à Sainte-Suzanne,

Les Nuits de la Mayenne le 11 août à Évron,

Exposition « la Charnie sous la révolution », de juin à septembre au musée de l'auditoire à Ste-Suzanne

Exposition « Fouquet de la Varenne » du 10 juillet au 30 septembre au château de Sainte-Suzanne,

Spectacle et Chevalerie de juin à septembre à La Ferté Clairbois,

Cinéma en plain air, visites et circuits découvertes, légendes et patrimoine, ateliers préhistoriques à Saulges avec le Pays d'Art et d'Histoire complètent le programme.

L'Office de tourisme des Coëvrons met à disposition un guide gratuit des animations programmées dans les Coëvrons. Tél. 02.43.01.43.60 E-mail : info@coevrons-tourisme.com

FÊTE DES VOISINS

Les voisins du « GOHARD » (quartier de la Rivière) avaient décidé de se retrouver au cœur de leur quartier pour un APERO CASSE- CROUTE, beaucoup de convivialité au cour de cette soirée. Les paniers garnis de chacun furent rapidement mis en commun , Chacun a pu déguster les spécialités de son voisin.

Avant de se quitter, une seule question pour tous: « On recommence quand ? »

Ce sera le 8 Août à l'occasion de la fête des lavoirs, les habitants du quartier de la Rivière pourront se retrouver pour un diner champêtre.

